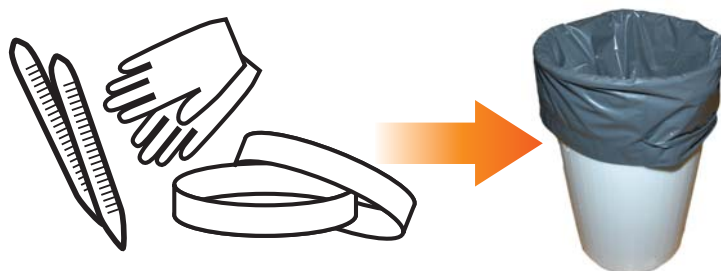


Elimination des déchets

Laboratoires P1

Déchets solides

- ▶ Les déchets solides doivent être collectés dans la poubelle de laboratoire.
- ▶ Les sacs remplis doivent être déposés à l'extérieur du local.



Cultures liquides et surnageants

- ▶ Les déchets liquides doivent être inactivés au moyen de l'eau de Javel ou d'un autre désinfectant approprié.
- ▶ Respecter un temps de contact de 15 minutes au minimum.
- ▶ Eliminer le contenu dans l'évier.



Déchets tranchants ou piquants

- ▶ Les déchets tranchants ou piquants doivent être placés dans des boîtes jaunes "sharps".
- ▶ Les boîtes jaunes, fermées et munies d'une étiquette "Déchets spéciaux", doivent être déposées dans le local des déchets spéciaux.



Déchets valorisables

- ▶ L'aluminium, le papier, les cartons, le verre et le sagex sont collectés séparément.
- ▶ Ces déchets seront remis dans le lieu de collecte du bâtiment.



Contact

dechets-speciaux@sciences.unige.ch



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

[STEPS]

santé au travail • environnement • prévention • sécurité